



FR7200789 : la Bidouze

Natura 2000

COPIL n°2

12 février 2015



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

Sommaire

1. Rappel sur les fondements du réseau Natura 2000

2. Le site de la Bidouze

3. La gestion du site Natura 2000

Le réseau natura 2000 :

Rappels



Natura 2000 : le dispositif français de gestion

Un volet concertation / contractuel

- Un Comité de Pilotage Local (Copil)
- Une collectivité porteuse
- Un opérateur technique
- Un « document d'objectifs » (DOCOB)
- Sur la base du DOCOB approuvé, des **MAE-T** et des **contrats Natura 2000**, signés entre l'État et les propriétaires ou gestionnaires ou des **chartes Natura 2000**

Un volet réglementaire

Des **évaluations d'incidences** sont conduites dans le cadre de projets susceptibles d'avoir un impact sur les espèces et les habitats naturels

PRISE EN COMPTE EN AMONT

Les acteurs et la gouvernance des Docob

Le Comité de pilotage

- Mis en place par le Préfet (arrêté préfectoral du 10 décembre 2013)
- Regroupe un « collège » d'élus, des représentants de l'État, des propriétaires, agriculteurs, forestiers, usagers, associations, experts...
- Moteur de l'élaboration et de la mise en œuvre du Docob, du suivi de la vie du site

La structure « porteuse »

- C'est l'opérateur qui est chargé par le COPIL d'élaborer le DOCOB, puis d'assurer l'animation du site.
- Responsabilité de l'Etat : à défaut, l'état est structure porteuse.

L'opérateur technique

- Personne / organisme(s) recrutés pour réaliser les études nécessaires à l'élaboration du DOCOB, sa rédaction, son animation.

La loi sur le Développement des Territoires ruraux (loi DTR) - 2005

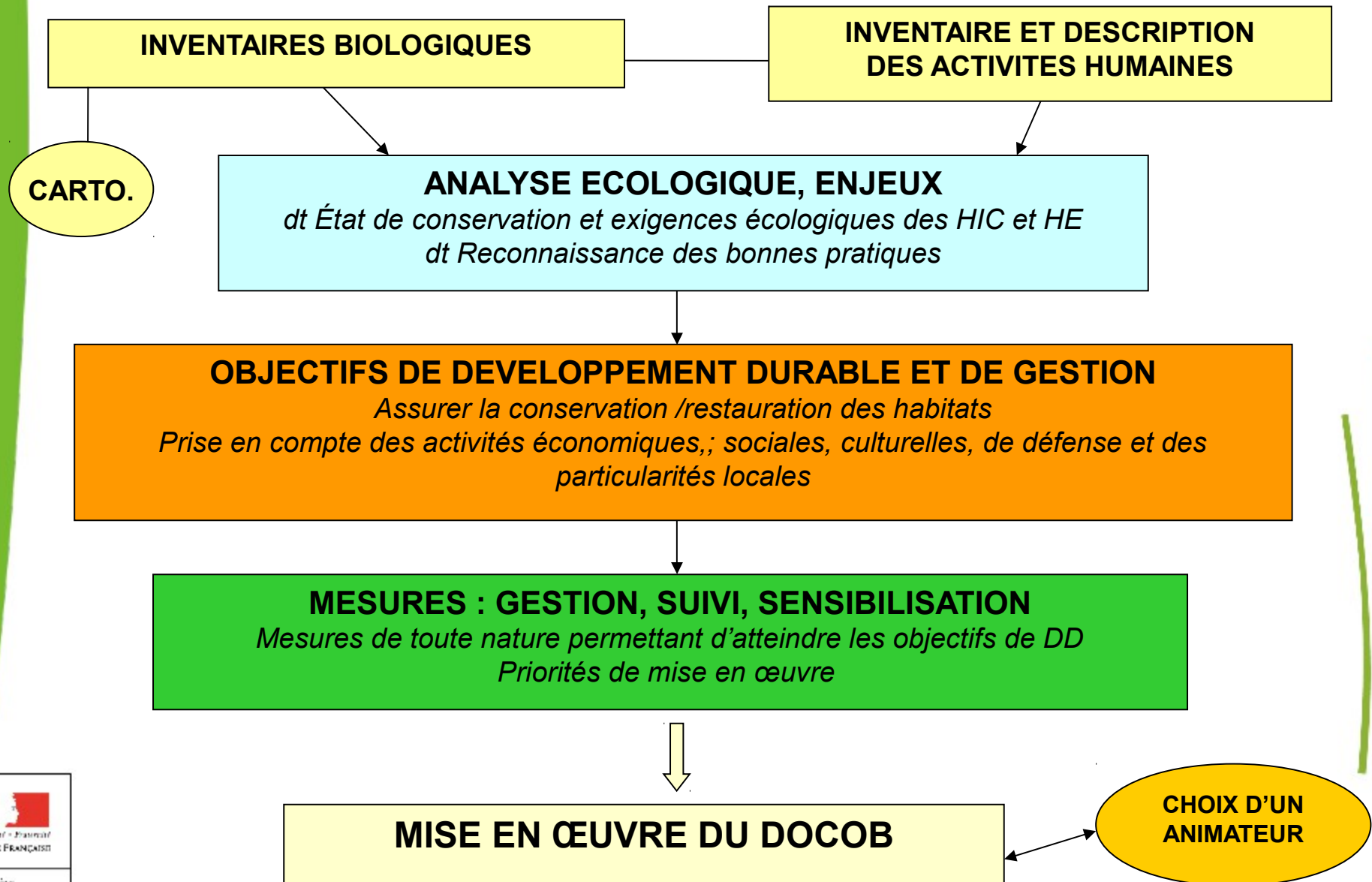
Rôle de premier plan, pour les collectivités, dans la gestion des sites Natura 2000 : élaboration du Docob + présidence du Copil

Approche spécifique à la France

=> **Mettre les élus au cœur de la démarche et favoriser son appropriation**

=> **Faire de la protection de la biodiversité un enjeu de gouvernance locale et de valorisation des territoires**

Le document d'objectifs



Les notions à retenir

Habitat naturel :

« milieu naturel constitué d'un compartiment stationnel et d'une communauté d'organismes vivants »

= 1 station (conditions de vie) + 1 groupe de plantes

Espèces : Faune + Flore.

Habitat d'espèce :

Ensemble des milieux nécessaires à l'espèce pour réaliser tout son cycle de vie : reproduction, nourriture, repos.

Etat de conservation : évaluation de l'état d'un habitat ou d'une espèce par rapport à un optimum écologique

Les notions à retenir

Habitat / Espèce d'intérêt communautaire : HIC / EIC

En danger, vulnérables, rares ou endémiques

=> **3 annexes DHFF : I et II** (ZSC) **IV** (protection stricte)
V (mesures gestion pour exploitation /prélèvement)

=> **1 annexe DO : I** (ZPS)

Intérêt communautaire prioritaire : HIC* / EIC*

En danger, pour lesquels l'Europe porte une responsabilité particulière.

=> **Notion pour DHFF**

Espèce d'intérêt patrimonial :

Toutes les espèces à statut, relevant de réglementations spécifiques.

=> **Statut national, régional, local...**

La Bidouze : ***portage, enjeux et calendrier***



La Bidouze

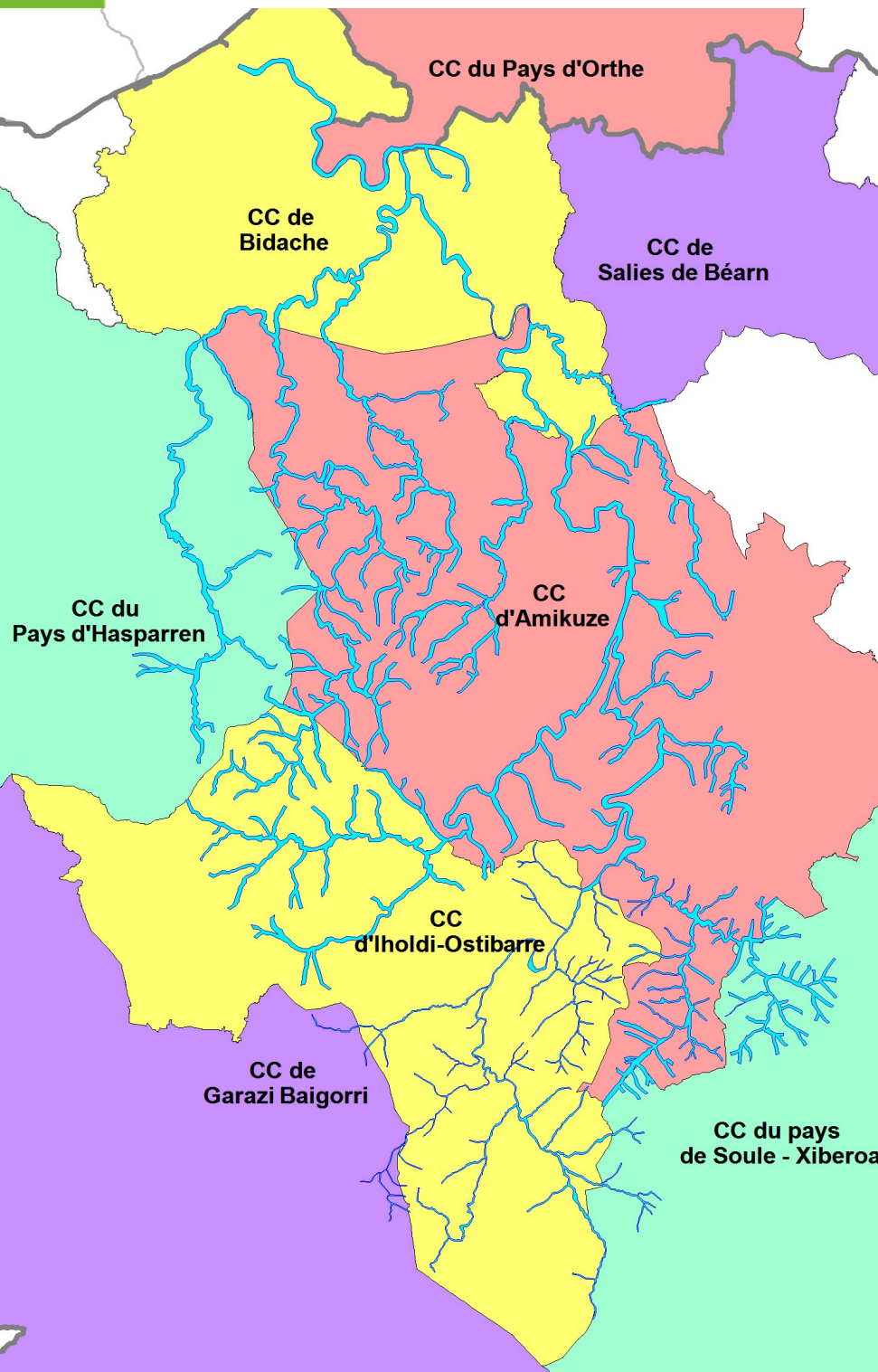
Désigné en avril 2003
site Cours d'eau de 6 400 ha

Cours d'eau principal, affluents, zones
humides associées

Site complexe mais d'une grande
cohérence écologique fort potentiel
d'accueil pour la faune piscicole, les
mammifères et invertébrés liés aux
milieux humides / aquatiques

Site important :

- 2 département,
- 55 communes,
- 8 communautés de communes



Les enjeux du site

- 5 habitats naturels d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires

- 6 espèces d'intérêt communautaire

(Desman des Pyrénées, Vison d'Europe, Toxostome, Saumon atlantique, Ecrevisse à pattes blanches, Trichomanès remarquable)



+ autres espèces d'Intérêt communautaire, non identifiées au FSD

Le diagnostic préalable

Disposer d'un **inventaire et d'une cartographie** des richesses naturelles
(habitats, faune, flore)



Connaître leur **état de conservation**



Localiser et hiérarchiser les **secteurs à enjeux**
Au regard des directives européennes



Définir des **orientations de gestion** permettant de maintenir ou rétablir
Le bon état de conservation des habitats et espèces



Le calendrier du diagnostic préalable

Janvier 2013 :
Parution de l'avis d'appel d'offre

Juin 2013 :
Choix du prestataire : Groupement BIOTOPE

Année 2013 :
Inventaires et cartographie du « surfacique »,
modélisation du « chevelu », premiers inventaires espèces

Année 2014 :
Inventaires et cartographie du « chevelu »,
Inventaires espèces : Vison, insectes, faune piscicole...

Année 2015-2016 :
Compléments d'inventaires, validations, mise en forme, analyse, rendu

Le diagnostic préalable... et après ?

Objectif = poursuivre sur l'élaboration du DOCOB
en portage CT, dès 2016

=> Réflexion à mener courant 2015.

Merci de votre attention

